



RAPPEL

**Jeudi 15 juillet 2010**

EAU POTABLE

La Ville de Saint-Félicien tient à aviser sa population que, malgré plusieurs tentatives effectuées, elle n'a toujours pas réussi à réparer son système d'approvisionnement en eau potable.

En conséquence, elle maintient **L'INTERDICTION TOTALE D'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU JUSQU'À NOUVEL ORDRE**, et ce, conformément à l'article 5 du *Règlement 04-621 concernant l'utilisation de l'eau*.

Soyez assuré que la Ville de Saint-Félicien met en place tous les efforts, l'équipement et le personnel nécessaires pour rétablir le service régulier dans les meilleurs délais.

Merci de votre collaboration.

**La Direction**